

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

3/5

PRÉFECTURE d es Bouches-du-Rhône

COMMUNE de ROGNAC

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à _____

**l'ouverture d'une enquête publique
sur la demande formulée par la société RECYDIS
en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux
sur le territoire de la commune de Rognac**

Les informations recueillies dans ce registre sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique et d'être publiées sur le site Internet de la Préfecture dans le cadre de la procédure d'enquête publique requise en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

ENQUETE RELATIVE

A

L'arrêté portant ouverture d'une enquête publique sur la demande formulée par la société RECYDIS en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux

3^{ème} registre constitué des observations émises à partir du 27 septembre

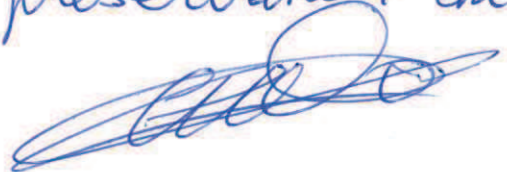
Le commissaire enquêteur



CANTO Antoine
792 Bd des lilas
13340 ROGNAC

(7)

Compte tenu des éléments cités sur le projet d'implantation d'une nouvelle société de recyclage de matières dangereuses, je ne suis pas convaincu que cette dernière réponde aux critères en matière de sécurité de ce site car des renseignements trop approximatifs aucunes garanties en matière de maîtrise de traitement de matières volatiles, (COV) du traitement des effluents comme des particules d'amiante, il existe un grand nombre de réglementation et on ne voit pas apparaître des postes dédiés à cela notamment un chimiste qui garantirait la qualité de tous les rejets de cette société. Nous avons suffisamment de ST de traitement et je m'oppose à l'implantation au nom de la sécurité environnementale et la préservation du milieu



M: PETITPAS Ghislaine

Rognac le 28/9/2018

(3)

Residence AZUR
Bd Jean Giono

13340 Rognac

Tel. 06 88 13 33 61

Je m'associe avec toutes les
personnes qui sont - contre - ce projet -
l'environnement est folié par la
pollution n'en ajoutons pas un plus -
protégeons notre commune - et
notre site

M: Petitpas

Monsieur Jacques RICHARD

Résidence AZUR

Boulevard Jean GIOUO

13340 Rognac

0606662216

④

Rognac le 28/09/2018

Je suis contre la demande formulée par la société RECYDIS de créer un centre de regroupement et tri de déchets dangereux sur le territoire de notre commune, nous sommes déjà entourés de sites polluants et dangereux autour de nous pourquoi en ajouter un supplémentaire ?

~~J. Richard~~

Famille Gillet

⑨

Serge Sylvie Claire.

47^{AV} des Cèdres

les Bayaquets

13 340 Rognac

04.42.78.75.59

aprglt@gmail.fr

Rognac 28.09.2018

Absolument contre l'implémentation
de cette entreprise polluante.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'JAB' with a long horizontal line underneath.

M. et M^{me} TOULOUSE Bruno

1181 avenue des Nuiers

les Borjaquet

13340 ROGNAC.

28/9/18

(6)

Nous sommes totalement opposé à l'implantation de cette nouvelle usine à Rognac. Notre zone d'habitation est déjà largement concernée par des pollutions diverses (industries chimiques, antenne relais etc...) et sommes très inquiets pour nous même, pour l'ensemble des habitants des Borjaquets et des environs.



(7)

CARVALHO Philippe
20 rue des Glyches
Ismaïre de la Grande
Bastide

13340 ROGNAC
Carvalhophilippe@orange.fr.


ROGNAC 28.09.2018.

Par la présente je vous fais part de
mon mécontentement face au projet de
création du site Recydis et suis totalement
contre !!



GAUZZA Yolande
31 Avenue des Genêts
13340 Roqnac.

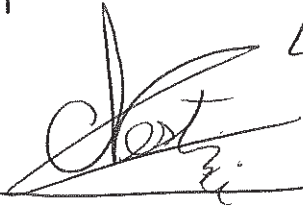
Roqnac le 28.09.78
(8)

Absolument contre l'implantation
de cette entreprise .  DANGER.
pour Tous.

Yolande

Je n'ai que 18 ans. Je suis contre cela.
car je vois tous ces malades autour de
moi. et j'avoue que cela fait peur.
qu'allons nous devenir ? faites nous plutôt
des centres de loisirs. Merci.

Melanie Nestiri



LA Gerbinié C.D.P.O 2771

13360 Roqna c

M^{me} M. LI PAMI PATRICK.

1 Rue Des Fusoirs, les BARTAQUETS.

Bonjour. Nous habitons les BARTAQUETS A ROGNAC.

cela fait maintenant 15 ans.

nous sommes déjà soumis à la Pollution des Sites Petrochimie de Berre.
Je suis donc défavorable à 100% contre ce projet. qui nous est imposés.
cela serait bien aussi un démantèlement des cuves à l'entrée de
ce lotissement. qui j'espère ne deviendra pas une Décharge.

Fait le 28/09/18

[Signature]

Merci fait AVANCE M^{me} le Maire

M^{re} et M^{me} Sébastien Jeremy et Sabine

2841 La gabine
13340 ROGNAC.

Bonjour, nous sommes fortement en désaccords avec ce projet,
Pour des raisons de pollutions, de santé et d'autres...
Nous sommes déjà entouré par assez d'usines, Bore, Martigues,
edf à St Chamas....

Nous voulons des bonnes choses pour nos enfants..

Arretons de polluer l'heritage de nos enfants.

Il ya de plus en plus de maladies dont on ne connait pas
la causes, faisons plutôt des jardins, des espaces verts...

Pensons à l'avenir.

Cordialement
Contre Contre Contre

Mr Yves DUHOT g.e. 38 rue Georges Brassens Rognac (19)
Nous refusons catégoriquement que cette usine
s'installe à Rognac.

La région est déjà beaucoup trop polluée et tout
le monde le sait !

Après le Solayot, Recydis NON !!!

Les Rognacais ont le droit de pouvoir vivre sans
pollutions supplémentaires

STOP Rognac n'est pas une bouillie

Vella Anna

9 Avenue des Lauriers

les Barjaquets

Stop à la pollution

Vella

28/9/18.

M. M. CATANIA René

(13)

8, rue des Seringales - 13340 Roquebasse

Le 28 Septembre 2018.

Nous avons eu connaissance du projet de construction de l'usine de recyclage de produits très dangereux pour notre santé qui doit être construite à la Grande Bâtie. Nous nous opposons fermement à ce projet car il viendrait s'ajouter aux nombreux sites industriels du secteur et de l'usine de recyclage (SOLAHAT) etc. Nous estimons que la pollution est suffisamment présente dans notre commune. En espérant que ce projet n'aboutira pas pour le bien être de tous et surtout de nos enfants.

M. M. Catania



Madame Jeanne Taulier.
180 Rue du Fenestil
13340 ROGNAC.

(14)

Je suis contre l'installation
de l'usine RECYDIS sur la
commune de ROGNAC.
Sacrete' publique oblige.

E. Sauton

GIORDANO BRUNO & SEVERINE

28.09.18

15

2701 LA GERBINE, CD20

13340 ROGNAC

Madame, monsieur,

Dans un secteur géographique ô combien encombré aux niveaux pollutions, trafic routier, et qui souhaite donner une autre orientation à son développement économique, il serait totalement aberrant d'implanter un projet tel que celui proposé par Recydis.

Les habitants de Rognac aspirent à un profond changement et à l'installation d'entreprises permettant de façonner une image et un avenir attractifs. Mon épouse et moi-même nous opposons fermement au projet Recydis, tout comme la totalité des citoyens avec lesquels il nous est donné d'échanger à ce propos.



Etant atteinte de problèmes thyroïdiens depuis ①⑥
20 ans, et du à Tier mobil. J'en ai marre d'être
polluer - et je pense à l'avenir de mes enfants et
petit enfants je suis contre ce ~~ce~~ nouveau projet
nous avons déjà la Shell qui nous pollue.
STOP, arrête tous ça.

Fait à Roquac le 28/0/18

Mme Gerceaud Patricia C.D.20 la gerbinié
13360 Roquac




Combien cela y'en a assez trop de problèmes de
santé du à toute ces pollutions

Laissez nous un peu de verdure penser à
nos enfants

M^{me} WESTINI GILBERT
la gerbinié C.D.20
13360 Roquac.

le 27 septembre 2018. MR SIBILLE Guy - 87, Rue des Cèpes -
la Grande Bastide - ROGNAC 13340. (11)

Je suis totalement en accord avec Mr le Maire de
Rognac - Je suis à 100% contre ce projet
d'implantation de la Sté RECYDIS sur notre commune -
Le tri et le traitement doivent être fait ailleurs
que dans une des zones les plus habitées de l'Etang
de Berre - Le bilan "pollution" est assez lourd dans
la région pour permettre à une société dangereuse
de s'installer à proximité des Habitants des
Barjoquets, Bret et Grande Bastide -

Les nuisances sont assez abondantes actuellement,
nul n'est besoin d'en rajouter - Des zones appropriées
existent dans la plaine de La Crau en direction
d'Arles - voire dans d'autres départements -
Il faut appliquer le principe de précaution,
après, ce sera trop tard - Regardez ce qui s'est passé
à Toulouse avec AZF, regardez aussi Gardanne
avec ses boues rouges - Une fois implantée, ce sera
trop tard - Et il ne faut pas compter sur
un ministre de l'environnement, pour remédier
au problème. Le pourtour de l'Etang de Berre
est assez mal en point - Il n'est vraiment pas
nécessaire d'en rajouter. 

Mme Sutra Jennifer
17 Bis Avenue Camille Pelletan
13340 Rognae

28032018

(18)

Sans intervenir afin de dire NON à ce projet qui va amplifier le phénomène de pollution sur notre territoire. Sans vouloir préserver la faune, la flore et la santé de tous les habitants du secteur, sans compter les multitudes de désagréments que ce projet va amener. Stoppons le massacre

Sutra Jennifer

M. SUTRA FRANCK
17 Bis Avenue Camille Pelletan
13340 ROGNAE

Je suis contre ce projet car je pense que nous sommes déjà très exposés à la pollution dans notre secteur et il faut plutôt penser à préserver notre territoire au lieu de rajouter du danger par l'air que nous respirons. De plus ce serait une contradiction totale du beau projet inscrit au patrimoine UNESCO qui valoriserait le secteur. Pensons à nous !!!
RECYDIS => NON.

Christèle AUBRY
86 Impasse II A. Jaudet
13340 ROGNAC

28 09 2018

(13)

Depuis de nombreuses années Rognac
subit les nuisances industrielles qui l'entourent
et n'a mal besoin de rajouter cette usine
de traitement de déchets dangereux.

Je suis complètement contre ce
projet scandaleux d'implantation dans
notre commune de cette société Recyolis



RIERA Nathalie

le 28 09 2018.

439 rue de la samette

(90)

les Barjaquets

13340 ROGNAC

Je suis une habitante de Rognac
excédée par la pollution environnante
existante déjà aux alentours de la
commune de ROGNAC - Ceci a un
impact fort sur notre santé qui se
dégrade de plus en plus - Pour les
Rognacais la limite des nuisances
industrielles a été atteinte depuis
déjà de nombreuses années -

Je suis contre le projet d'implantation
de l'entreprise Reydis sur la
commune de Rognac avec l'apport
de matières dangereuses.

Riera

Christine MONTAUFRAY

Le 28/9/2018

381, Avenue des Oliviers.

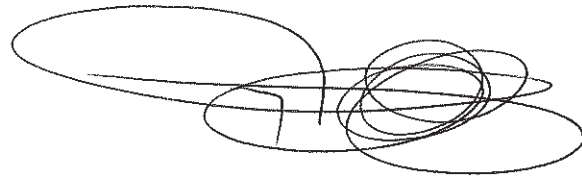
(2)

Les Boets

13340 Rognac.

Il faut faire cesser ces sociétés comme
Recydis de polluer et d'implanter des sociétés
de recyclage de produits dangereux.

Je suis contre ce projet pour le bien
être de notre ville et de tous ses habitants.

A handwritten signature consisting of several overlapping loops and lines, written in black ink.

DIANELO Franjoise

le 28 09 2018

439 rue de la Sornette

(22)

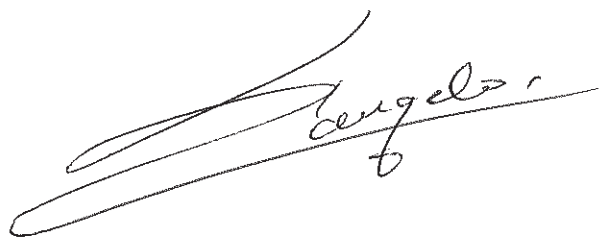
Les Barjapouts

13340 ROGNAC

Complètement contre le projet
d'implantation de la société
RECYDIS sur la commune de
ROGNAC déjà fortement impactée
par les nuisances industrielles.

Il faut penser à nos enfants et
préservier le peu de bien être qu'il
nous reste.

Trop est trop!

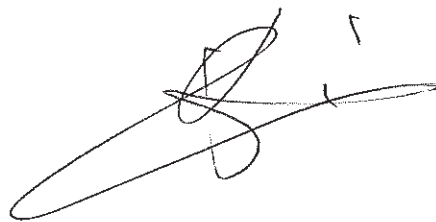

Diane Franjoise

28/9/18

(23)

Monsieur RIERA Eric
439 rue de la Sanitte
Les Barjaquets, 13360
ROGUAC.

Roguac subit depuis de nombreuses années les rejets de différents sites pétrochimiques, plastiques et autres du porteur de l'étang de Berra. En période où l'écologie est au centre des préoccupations, je trouve au-delà d'oser proposer l'implantation de la société de traitement de déchets RECYDIS. En haut de Barjaquets, nous subissons périodiquement des rejets polluants. Pour nos enfants, pour la population, pour la vie, NON à cette implantation. Malgré tout les rappels d'impacts sur l'homme et l'environnement, on sait très bien que rien n'est sûr, ni définitivement garanti, et ce souvent pour des raisons économiques. Une école n'est pas loin, des logements ne sont pas loin, alors ne prenons plus de risques.....



M et Mme PLANTEVIN Frédérique
Chemin du parc du Souléou
13340 ROGNAC
Les Barjaquets

(24)

28/09/2019

Nous nous opposons radicalement à ce projet pour des raisons de santé, nous espérons respirer un air plus sain et éloigner cancers et autres problèmes liés à la pollution. Ce n'est pas le cas, cette usine ne résoudra pas nos problèmes, le trafic déjà saturé n'en sera que pire et la pollution aussi. Qu'en est-il des risques liés aux microparticules et composés volatiles? Nous voulons un environnement sain, un étang propre, une vie !!!

ML

ARBOUA STEPHANIE

(25)

chemin du Parc du sauleau
des Barjoquets
13340 ROGNAC

le 28/09/2018

Nous allons encore subir de nouvelles pollutions et de nouvelles nuisances concernant l'implantation d'une société de tri, transit et regroupement de déchets dangereux -

le réseau routier est déjà bien chargé et le sera encore plus avec le va et vient de camion.

Cette société de traitement d'amiante devrait s'implanter à moins de 500 m des habitations du quartier des Barjoquets, c'est inacceptable.

Ce site est à risque, incendie, pollution -----

Nous ne voulons plus subir tout ça.



Monsieur et Madame ROSSO
Les Barjaquets
10 rue de la Sauge.
13340 ROGNAC
Tel : 06.20.89.08.08.

Le 28 septembre 2019 à ROGNAC

(26)

Nous nous opposons à l'installation de la société RECYDIS qui a pour objet la création d'un site de regroupement et de tri de déchets dangereux au Nordouest du centre ville de ROGNAC.

Ce projet d'activité qui comprend le stockage de déchets dangereux et le traitement de certains d'entre eux est très préoccupant car il se situe à proximité d'une zone d'habitations "des Barjaquets et les Brets".

La santé des habitants de Rognac et des générations futures est en jeu.

Il faut refuser qu'une telle activité nocive et polluante ne s'installe à Rognac.

Rosso. 

Je soussignée RARENINI Georges
-demeurant a ROGNAC être contre

L'implantation de cette usine, assez de
Pollution autour de Rognac

Alain

M. ISNARD G. Au delà Plautade.

28/9/18 (28)

Nous sommes déjà trop entouré par des risques environnementaux
"Pollution par l'autoroute, l'aéroport, Usines chimique et autres:
Les sols autour de l'usine chimique de Bone sont pollués
jusque sur notre commune par des années de fuite de
produit pétrolier. Alors nous n'avons pas besoin d'y rajouter
encore plus de risque de pollution. Et je ne parle pas des
risques d'explosion qui nous menacent tous les jours.

~~M. Isnard~~

28/9/18

Mme AURIAN FABRE Impasse de Poligny I
Ma famille et moi même sommes fermement opposés
à l'implantation de ce projet sur notre commune
ou communes voisines. Les pollutions déjà existantes
ont déjà du mal à être gérées ! Incompréhensible
de rajouter encore un peu plus de danger de
pollution.

Ah

ISABELO Laura

20 rue des Génériques, lotissement les muriers.
13340 Rognac.

28/9/18

(29)

Je refuse qu'on installe une usine de recyclage qui pollue l'environnement. De plus, ayant une petite ville au lieu de mettre une usine plutôt s'investir dans le commerce (boulangerie, pizzeria, magasin bazar, ...).

~~Je~~ Des habitants ayant des enfants peuvent avoir des risques de pollution. Nous habitant de Rognac nous voudrions pas être dérangé par des chantiers de construction tout les matins.

Pluie de bien vouloir protéger l'environnement plutôt que le détruire.

ISABELO Laura
20 ans.

M^{me} Madame Garzia Gaëlle

28/9/18

(30)

Je ne suis pas pour cette usine à 100%
contre ce projet, nous voulons de bonnes choses pour
nos enfants.

pourquoi vouloir rajouter encore plus de danger,

Merci

~~Garzia~~

13340 Roignac

Je refuse catégoriquement que cette usine
de traitement s'implante sur Rognac
Bortier

(1)

Je refuse que cette usine vienne à Rognac
empoisonner les Rognacais

Scarpa

Je soussigné Brunel B. refuse l'installation
à Rognac de l'usine de traitement s'implante
qui est déjà très polluée

Brunel

Je refuse l'installation de l'usine de traitement
Rognac à cause de pollution
M^r et M^{me} FERRAT

Ferrat

Je refuse l'installation de l'usine de traitement
de déchets à Rognac. Assez de pollution
M^r et M^{me} Perez

Perez

Je refuse l'installation de l'usine de traitement de
déchets à Rognac, nous sommes déjà assez pollués.
M^r et M^{me} Delattre Rognac ~~Delattre~~

27/3/18.

MONIER. EVA Danièle
284 Av. des Amandiers
Les Buis. 13340 ROGNAC

le 28.09.18 (39)

Je suis complètement opposé à l'installation
de cette usine, nous vivons ici, nous sommes ici,
c'est à l'écoute du projet de l'UNESCO
et tout simplement à l'écoute d'un projet
de vie -



Famille CROUZET.

28 / 09 / 2018

1423 Avenue des Mûriers

Les BARRAJAQUETS. ROOUAC.

Nous habitons Ragnac depuis bientôt
50 Ans. La Pollution on connaît !
Nous avions signé une pétition dans
les Années 70 contre la Salama -
camp d'épave dans l'eau ! Maintenant
on veut nous mettre des déchets
d'Amiante. Ne trouvez-vous pas
que ça fait un peu trop pour
la population Ragnacaise ? Le
pourtour de l'Étang de Bene est
une poubelle. Que font les
écoles à ce sujet ?

Arrêtez le massacre.

Crouzet

Pensons aux générations Futures.

CHAPIN Francis
6, Rue des Aubepiers
"Les Barjaquets"
13340 Roqnac

(34)

le 01/10/2018.

Je suis contre le projet de l'installation
de nouvelle usine qui polluer en peu plus
une région déjà assez touchée par la
pollution.

Je suis contre l'installation de
~~ce~~ ce projet



LEGRIX Etienne

Le 01/10/2018

(35)

34 Rue du Romarin

Les Bzets

13340 ROGNAC

Non à une augmentation de la
pollution sur la ville de Rognac

Non à l'installation de et usine
de retraitement de déchets dangereux

~~SS~~

M^r et M^{me} Francis Billiaert.

(36)

95 Impasse des Oliviers 1

Les Breils

13340 Roquae.

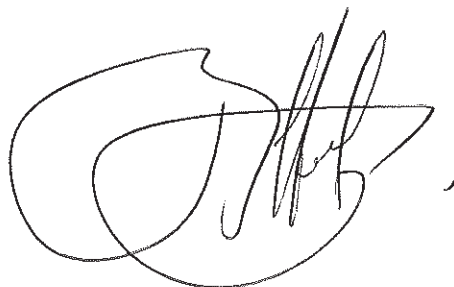
Le 1/10/2018.

Tph 0442786212
0622022070

Je suis absolument contre l'installation
d'un site de déchets polluants, même en
recyclage sur notre Commune
je pense qu'une matière de pollution
avec Berre et La Ste de nous sommes
déjà bien servi - - -

Je compte sur notre Maire pour
qu'il decline le projet.

Nos enfants et petits enfants méritent
autre chose !!!

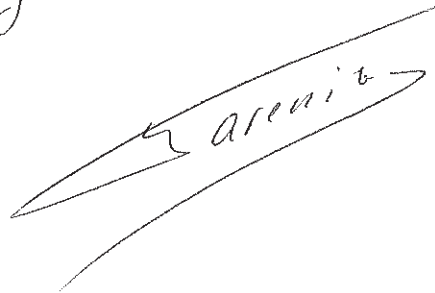


Mme CARENINI
M. Claude
20 Rue Poligny
Rognac

le 1^{er} octobre 2018

(37)

Je soussigné M. Claude CARENINI
declare que je suis contre l'installation
de l'usine de recyclage de Produits toxiques
RECYDIS dans le Hameau des Barjaquets
Pensons à l'avenir de nos enfants et
Petits enfants-

CARENINI

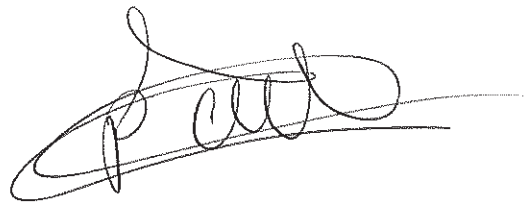
Plantevim Margot
Chemin du parc du souléau
13340 Rognac
Les Barjaquets

le 28/09/18

(38)

Je suis complètement contre le projet
d'implantation de la société Recydis sur
la commune de ROGNAC.

Nous sommes déjà très impactés par la
pollution des usines situées autour de
l'étang de berre - Notre santé en pâtit
assez tous les jours - Il faut arrêter
cela au plus vite.

A handwritten signature in cursive script, appearing to be 'P. C. U. S.', with a large flourish underneath.

N. CARNIATI Lyonnais

29 rue des Glycines

13340 ROGNAC

(39)

OBJET: IMPLANTATION

URINE DE RECYCLAGE NATUREL
DANGEREUSES (RECYCLIS).

Je suis contre cette implantation pour

les raisons suivantes:

1) implantation nuisant à l'environnement

- Trafic autoroutier et routier trop important

pour notre réseau (20 camions aller-retour au quotidien)

- Destruction de la flore originale

2) Contradiction avec le projet d'urbanisation de la mairie.

- Création d'une école, gymnase, commerces et autres projets

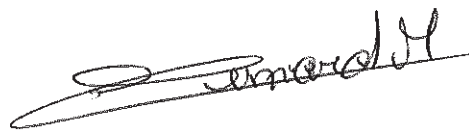


Mme BERNAR Henry
108 Rue Camille Desmoulins
13340 ROENNE

(40)

Le 1/10/2018

Je suis contre le projet des déchets polluant dans
notre ville et les alentours et l'air, santé de nos
enfants.

 Bernard H.

MAS Raymond

4 impasse du Romarouin n°2

13340 Rognac

le 1/10/2018

Je suis contre l'installation de Reydus
une gestion de déchets très polluants
et très dangereux, nous soubrons de
l'air pur car nous vivons avec de
le shell qui est près de chez nous
et notre santé en depend
cancer des bronches, pneumonies et
autres!...



M^r BEAUMONT Patrick.

548 Bd des Lilas

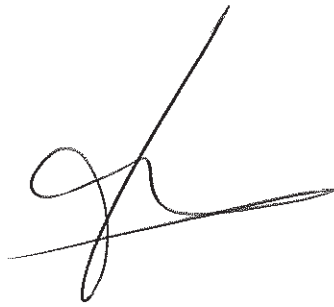
Les Fregatis

13340 ROGNAC

A Rognac le 01/10/2018 (42)

Je soussigné BEAUMONT Patrick m'oppose à l'implémentation de l'entreprise RECYCLIS sur ROGNAC. En effet nous avons déjà quelques usines qui nous polluent l'atmosphère ainsi que l'étang de bierre, pourquoi en rajouter une autre ?... Notre santé et celle de nos enfants et petits enfants avant tout.

Merci de prendre en compte mon désaccord.



Nichol Zinguevitch.
Les Boyaquet,
188 Rue du Feuvert
13340 ROGNAC

le 01/10/2018

Je soussigné Nichol Zinguevitch,
déclare que je m'oppose à l'installation
de l'usine de recyclage de produits
toxiques RECYDIS dans le hameau
des Boyaquet.

Le niveau de pollution sonore,
visuel, olfactive est déjà à un
niveau très élevé (Lyonnais BASSIN et...
ainsi que le risque sur la santé
des habitants -



M. ROTH Alexandre

le 01/10/2018 ⁽¹⁹⁾

7, boulevard Gérard Philippe

Rés. Eden Provence Bât. C

13340 ROGNAC

Je, soussigné ROTH Alexandre, m'oppose à

l'implantation de l'entreprise RECIDIS sur le site de Rognac. En tant que professeur de physique-chimie, je suis bien au fait des nombreux types de pollution engendrée. Cette zone a déjà bien souffert de l'industrialisation et de nombreux cancers sont diagnostiqués chaque jour.

Malgré leurs "études", la pollution des sols pour un tel site demeure inévitable. Et que dire de la pollution atmosphérique ! Les mesures d'Aiepaca ne permettent déjà pas de prendre en compte tous les gaz émis. Mais avec des déchets dit dangereux tous les risques sont exponentiels par effet "cocktail". Et n'oublions pas le réseau routier déjà saturé par les émissions de CO_2 , NO_2 , O_3 .

Rajoutons la pollution visuelle, sonore, olfactive...

Finissons par le risque d'incendie extrêmement présent dans notre région.

Ce projet est tout simplement DANGEREUX pour notre population, enfants, adultes, personnes âgées.

(45)

Occupons-nous à réhabiliter l'étang de Beane
pour créer une zone écologique où il fait
bon vivre

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Mme LAURENT-SZCZOT Sophie

89 rue des cèpes

13340 ROGNAC

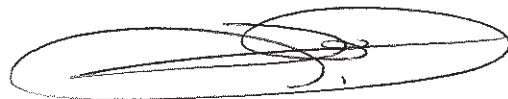
Rognac, le 01/10/18

(46)

Je m'oppose au projet d'implantation de Recydis sur la commune de Rognac. En effet, je suis particulièrement inquiète pour ma santé et celle de ma famille, en raison de la pollution que Recydis amènera, qu'elle soit identifiée ou pas encore. De plus, les désagréments apportés par l'installation de Recydis seraient bien trop nombreux : le manège des camions, causant la dégradation des routes, le bruit, les risques d'accident etc... la dépréciation de notre maison sur le marché immobilier, bref autant d'arguments qui m'amènent à opposer clairement à ce projet.

Espérant que mon avis, et celui de tous ceux qui se seront manifestés, seront entendus.

Sophie LAURENT-SZCZOT



Sylvia et Stéphane NANDRACCHIA
Les Benjaquets
7 Rue de la Vierge
13340 ROGNAC.

(47)

NON A UNE NOUVELLE POLLUTION!

les bonnes décisions doivent être prises
maintenant et sans attendre pour tout
d'abord protéger notre environnement et notre
santé mais aussi pour que :

- ROGNAC ne devienne pas un vaste dépotoir,
- ROGNAC ne soit pas humiliée par de
nouveaux polluants,
- ROGNAC devienne au contraire une ville
de référence,
- ROGNAC soit définitivement cœur de
territoire!

Fait à ROGNAC le 1 octobre 2012.


Nandraccia.

M^{me} M^{lle} ORCEL Alain
19. impasse Rembrandt II
13240. Roquais

Roquais le 01.10.18.

Je soussigné M^{lle} ORCEL Vincenza

s'oppose formellement au projet d'implantation
d'une usine de recyclage de déchets boîtiques

Je pense que nous avons à nous
en assez - avec toutes les usines

M^{lle} ORCEL Vincenza

M. MEZZANA David
43^e Denis Padovani
13340 ROGNAC

à ROGNAC le 01.10.18

(43)

Je soussigne David MEZZANA

M'oppose formellement au projet d'implantation
d'une usine de recyclage de déchets toxiques -

Je pense que la ville a suffisamment de déchets
toxiques dans l'atmosphère avec toutes les usines
alentour -



M^{rs} JICAROWIE JANE

(50)

49 IMPASSE ROMAINS II

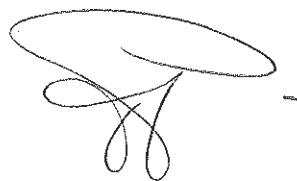
13340 ROGNAE

ROGNAE

le 10/18

Je suis contre l'implantation de
la Société Recydis sur la commune
de Rognae et ses environs.

Nous sommes dans une région très
polluée, et notre santé est en danger.
Beaucoup d'études prouvent que notre
environnement a une incidence sur la
santé, oublions le côté financier et
pensons à notre bien-être, au futur pour
nos enfants -



Mme GONZES Christelle
Le Montaigne BTC
Bd Arthur RINBAUD
13340 ROGNAC

+

Mme EYMAR Jocelyne
Le Montaigne BTC
Bd Arthur RINBAUD
13340 ROGNAC

Nous sommes contre le projet. Dénaturation de l'environnement. Nous sommes déjà dans une région très polluée. Il est inconcevable de rajouter une usine en plus.

Il y a trop d'habitants dans ce périmètre, trop dangereux pour la population et l'environnement.

Mlle GONZES Cassandra
Le Montaigne BTC
Bd Arthur RINBAUD
13340 ROGNAC

Rognac,
le 02/10/2018

Mme GONZES


M^{me} EYMAR


Mlle. Gomez
Gomez.

M et Mme Duroux Patrice

(92)

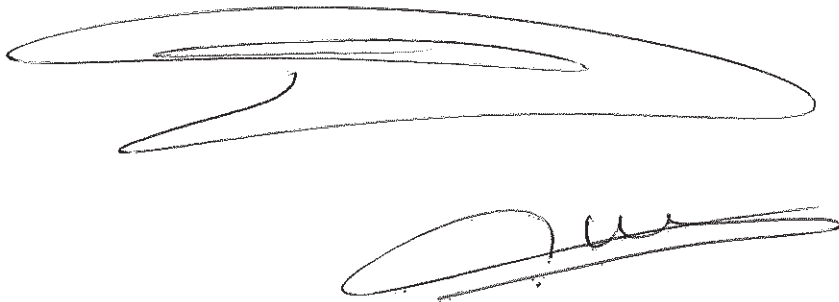
1, rue Anatole FRANCE

13340 ROGNAC -

Rognac, le 11/10/2018

Je soussigné Duroux Patrice être
contre l'implantation d'une usine de
déchets TOXIQUES et Polluants dans
votre beau village "ROGNAC"
Alors moi à RECYCLER.

M et Mme Duroux Patrice



M^r et M^{me}
GARRIOL Remi
10 Avenue du Levant Blone
Les Calades
13340 ROENAC

ARognac, le 1^{er} Octobre 2018.

Je soussigné M^{me} GARRIOL Anais, je trouve.

que ce projet Déchets Toxiques ne peut pas
être implanté dans notre ville, sachant les
problèmes que cela va engendrer sur notre
santé, pollution encore plus !! Donc NON.

Laissez Notre Belle ville et les alentours.
Tranquille !!

NON à RECYCLIS.

M^{me} et M^r GARRIOL

Mme Richard Hayze.
Rue de l'origan.
des Bress.
13340 Rognae.

le 11/10/2018 (54)

Je trouve inconcevable
que l'on puisse ajouter une usine de
recyclage de déchets toxiques dans la
zone des Bress, Baraques alors que
nous avons déjà dépassé le seuil de
tolérable de Pollution. Population
impactée par les problèmes de santé:
Cancer, maladies respiratoires etc...
en constante évolution.

Alors non à l'usine Recydis
soyez cohérents pensez aux
habitants d'abord et non au "Pignon"



(55)

M^r et M^{me} CALLEJON Jean

le : 02/10/2018

à ROGNAC. 161 Rue de la Sarriette Les Boujaquets

Habitants des Boujaquets, nous sommes
tout à fait contre cette implantation de produits
toxicques, affectant des enfants, petits enfants, nous
pensons à leur santé et pour nous même.

Donc non, à ce recyclage de déchets dans
notre belle petite ville.

M^r et M^{me} ~~Callejon~~

xpéditeur: Alexandra Herve <hervealexandra18@gmail.com>
Date: 1 octobre 2018 à 13:08:31 UTC+2
Destinataire: daniel.violin@sfr.fr
Objet: TR : Avertissement

----- Forwarded message -----

From: Alexandra Herve <hervealexandra18@gmail.com>
Date: dim. 30 sept. 2018 à 19:27
Subject: Avertissement
To: <pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour

Je tenais simplement a vous communiquer mon opposition face à l'implantation de cette société de recyclage. En effet je pense que rognac a déjà subit suffisamment de préjudices environnementaux sur ces dernières années.

Au contraire il serait judicieux de faire en sorte que l'utilisation de cette zone soit enfin un bénéfice tant sur l'aspect écologique, économique et humain et au vu de ce projet il ne rentre en aucun cas dans ces critères. Trop de controverse pourquoi agrandir une école maternelle et primaire située à 500m? Vous rendez vous compte des conséquences que cela risque d'y avoir sur ces petits êtres qui n'ont rien demandé c'est de l'inconscience!!!!

Si le projet est validé beaucoup d'entre nous partirons réfléchissez à se que cette zone risque de devenir ensuite !!!!

Je reste à votre disposition pour échanger

Cordialement
Alexandra Hervé
48 impasse des pins 2
13349 rognac
0649450420



(57)

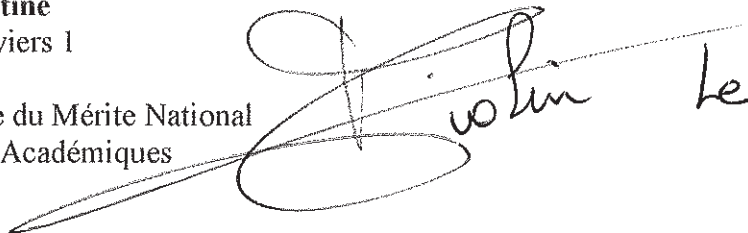
Non au projet RECYDIS à ROGNAC

Ce projet serait un scandale écologique pour la ville de Rognac et ses environs !!!!

- Comment peut-on envisager d'implanter une structure de recyclage de déchets dits « dangereux » dont de l'amiante aussi proche d'une **zone urbanisée de plus de 4000 habitants** qui plus est, à deux pas d'une très grande école maternelle et élémentaire **KRAEMER** donc à proximité quotidienne d'enfants très jeunes ?
- Comment peut-on passer outre le projet d'urbanisation de cet endroit propose par la Mairie, visant à réhabiliter **une zone déjà lourdement touchée** ?
- Comment peut-on envisager un projet **qui n'apportera absolument rien a la ville puisque 10 emplois seulement sont prévus** ?
- Comment peut-on **passer outre l'avis des habitants pour une décision qui impactera leur santé et celle de leurs jeunes enfants** ?
- Comment demander aux habitants de **trier leurs déchets quand l'air qu'ils respirent sera encore plus pollué** (qu'il ne l'est déjà) **selon le projet « par le passage des camions »** mais surtout par « **certains composés volatiles liés aux déchets** » ?
- Comment dans un tel environnement promouvoir auprès des jeunes une **éducation citoyenne environnementale** ?
- Enfin comment faire croire qu'il n'y aura **aucun danger engendré par une nouvelle pollution atmosphérique** qui n'est pas niée dans l'écriture du projet mais juste minimisée ?

C'est une très lourde responsabilité que d'accepter une telle implantation dans cette zone déjà trop sinistrée au niveau de l'air, du bruit, du paysage et très urbanisée

Violin Marie Christine
110 impasse des oliviers 1
13340 ROGNAC
Chevalier de l'Ordre du Mérite National
Officier des Palmes Académiques
0619895821

 **Le 1/10/2018**

Je suis totalement opposée à l'implantation ^{01/10/18} (54)
de cette usine -

L'étang de Berre Roquac sont déjà très
pollués - avec différents risques -

Il y a Florencia Roger et ses enfants ←

→ Florencia Agnès
Mélodie Bruno Rue de la gare
Les Brel -

Je suis totalement opposée à cette implantation

→ G. CHARAYONTE - le 01.10.18 No 16 Paris de Roquac 13360 Roquac

Mme YELKI-YRIARTE Sarah
7, bd Gérard Philipe
Rev. Eden Provence, Bat C
13340 Rognac

A Rognac, le 01/10/18

(59)

Je soussignée Sarah Yelki-Yriarte, m'oppose formellement au projet de recyclage de déchets toxique de la société Recydis sur la ville de Rognac.

En effet, la ville souffre déjà de nombreuses pollutions atmosphériques, mais aussi de nuisances sonores et je ne parle même pas de l'état de l'étang de Berre actuellement.

Je souhaiterais envisager le futur de la ville dans une atmosphère plus saine. Je suis actuellement enceinte et je ne peux imaginer vivre dans un endroit où je ne peux pas respirer sereinement sans me dire qu'un jour peut-être moi ou mes enfants auront un cancer à cause de ça. Je ne dis pas de Recydis va polluer de manière à être un risque direct pour la santé des habitants, mais cela ajouté au reste est inconcevable.

Nous sommes déjà saturés en pollution, en nuisances sonores (même si pas directement à côté, il y a les poids lourds), n'oublions pas de parler des risques d'incendies.

En bref, aller vers un assainissement de la ville est à mon sens la seule évolution possible par la commune de Rognac.

Merci de prendre en compte les gens avant l'argent.



CHAPIW Marie
6, Rue des Aubepines
" Les Bayaquets "
13340 Roquac

le 11/10/2018.

Se suis contre l'installation de RECYDIS.
une gestion de déchets polluant et dangereux
notre région et notre ville à déjà assez
d'années. Laissez un peu respirer les
Roquacais et les villes et villages
environnant.

~~CHAPIW Marie~~

Famille OPPINGER

Les Bayaquets -

1265 Avenue des Haies

Ça suffit!

haut c'est haut!

Le 5 Octobre 2018 à 17 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, DOUCE Gilles, Commissaire Enquêteur déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs, du 4 Septembre 2018 au 5 Octobre 2018 de _____ heures _____ à _____ heures _____ et de _____ heures _____ à _____ heures _____

Les observations ont été consignées au registre par 7 personnes personnes (pages n°s 2 à 61).

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1. - Lettre en date du _____ de M. _____
- 2. - Lettre en date du _____ de M. _____
- 3. - Lettre en date du _____ de M. _____

Le présent registre ainsi que les _____ pièces qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 5 Novembre 2018 à M. le Préfet de Bouches du Rhône.